

## Journée mondiale de la santé : L'État social est LA solution face aux défis actuels

**Ce mardi 7 avril est la journée mondiale de la santé. À cette occasion, Solidaris et son réseau associatif reviennent sur la politique de santé menée au cours des dernières années et mettent en lumière leurs principales revendications avec leur combat principal : la défense de la Sécurité sociale et un financement des soins de santé adapté aux besoins de toutes et tous. Un cheval de bataille d'autant plus important à l'heure de cette crise sanitaire qui nous touche toutes et tous.**

Cette journée prend un sens tout à fait particulier en pleine crise sanitaire. Cette pandémie prouve à nouveau l'importance d'une sécurité sociale forte pour protéger les citoyens. **Pour Solidaris et son réseau associatif, cette crise nous démontre que l'État social n'est pas le problème mais la solution** pour relever les défis économiques, sociaux, environnementaux liés, en particulier, à la santé ! C'est aussi l'occasion de rappeler que, malgré les coupes budgétaires, le système de soins de santé est très bon en Belgique... Mais pour combien de temps encore ?

Le système de santé belge est considéré comme l'un des plus performants au monde. En effet, 99% de la population bénéficie d'une assurance maladie obligatoire. Ce modèle a pour ambition de garantir des soins de santé de qualité et accessibles à toutes et tous.

Pourtant, les inégalités sociales de santé ne se résorbent pas, notamment en ce qui concerne l'accès aux soins et l'état de santé des Belges qui varient sensiblement en fonction du statut socioéconomique, de la composition du ménage, de l'âge, du genre ou encore de la présence d'une maladie grave, chronique ou d'un handicap ou non. Nos associations de terrain dénoncent depuis longtemps ces double voire triple discriminations. Ces inégalités sociales de santé sont donc fortement marquées en Belgique et se creusent de plus en plus comme en atteste entre autres la récente étude menée par la Mutualité<sup>1</sup>. En outre, l'Institut Solidaris a mené une enquête sur le report de soins en Belgique<sup>2</sup> en 2018. Ainsi, selon les résultats, 4 personnes sur 10 ont déjà renoncé au moins à un soin pour des raisons financières, en Wallonie et à Bruxelles. Se soigner plus tard ou ne pas se soigner du tout, c'est la réalité à laquelle sont aujourd'hui confrontés de nombreux Belges.

Cette réalité a été accentuée par la politique désastreuse menée ces dernières années par le gouvernement fédéral en matière de soins de santé. En effet, au cours de la précédente législature, 2,1 milliards d'économies ont été instaurés par le gouvernement MR-NVA et en particulier la Ministre de la santé Maggie De Block. Il s'agit de la politique d'austérité la plus dure jamais menée dans les soins de santé. L'impact négatif de ces économies apparaît très clairement ces dernières semaines suite à la crise que nous sommes en train de vivre. Ces économies, Solidaris les dénonce depuis longtemps et n'a eu de cesse de rappeler leurs impacts négatifs sur la santé des Belges et en particulier sur les plus fragilisés.

Pour le patient qui décide de se soigner, des difficultés apparaissent encore. Avec notamment une augmentation des tickets modérateurs sur les consultations des médecins spécialistes, la diminution du remboursement de certains médicaments, etc. Cette politique a par ailleurs particulièrement touché les patients les plus fragilisés. Un des exemples des plus significatifs est la suppression de l'obligation d'appliquer le tiers-paiant pour les consultations des malades chroniques chez le médecin généraliste, obligeant les patients à devoir avancer l'argent de la consultation avant d'être remboursé par leur mutualité.

Le milieu hospitalier est une autre victime de coupes budgétaires réalisées dans le budget des soins de santé. A l'heure où nous applaudissons chaque soir à 20h le personnel soignant qui travaille sans relâche afin de venir en aide aux personnes atteinte du virus, à l'heure où les appels aux dons dans les hôpitaux (de masques, d'argent, de respirateurs,...) se font de plus en plus pressants, il nous semble important de rappeler que les hôpitaux belges sont aussi les victimes de la politique d'austérité menée par le gouvernement précédent. En effet, la Ministre libérale a imposé des économies à hauteur de 194 millions d'euros sur le budget des moyens financiers des hôpitaux. Cette mesure s'est traduite par un nombre croissant d'hôpitaux en difficultés

<sup>1</sup> Laasman, Maron et Vrancken (2019), " Les inégalités sociales dans le domaine de la santé ", Direction Etudes, Solidaris, p. 146.

<sup>2</sup> <https://www.institut-solidaris.be/index.php/lereportdesoinsdesante/>

financières. Il faut ajouter à cela, les économies réalisées sur les honoraires des médecins qui ont malheureusement reporté ce « manque à gagner » sur la facture hospitalière des patients. Les chiffres<sup>3</sup> sont sans appel : Les suppléments d'honoraires payés par le patient pour un séjour à l'hôpital ont augmenté en moyenne de 116€ entre 2014 et 2017.

S'il est vrai que la protection sociale et la santé relèvent des compétences nationales, l'Union européenne ayant une mission d'appui, les systèmes sociaux et de santé des États membres européens dont la Belgique ont été frappés par l'application de la gouvernance économique européenne et des mesures de contrainte budgétaire y ayant trait. Alors que l'épreuve que nous traversons nous rappelle l'importance cruciale d'investissements publics, sociaux et de santé, soutenus par l'Union européenne, l'austérité a, jusqu'à présent, sans cesse prévalu.

Portée par l'adoption du « Socle européen des droits sociaux », la socialisation de la gouvernance économique a été saluée comme une première étape, nécessaire mais pas suffisante. Un véritable changement de paradigme est requis par l'abrogation du Pacte de Croissance et de Stabilité et l'affirmation d'un projet politique européen fondé sur le progrès social, la solidarité et l'unité, aux effets juridiquement contraignants.

Aujourd'hui, nous vivons à travers cette crise sanitaire une tension entre l'éthique, l'humain et le financier mais, pour Solidaris, les enjeux éthiques doivent être des balises de respect et de considération car aucun citoyen ne peut être considéré comme de seconde zone.

#### **Recommandations :**

Face à ces constats, il est primordial, pour Jean-Pascal Labille, Secrétaire général de Solidaris, de rappeler que « **la santé est une ressource essentielle pour la société. La réduction des inégalités sociales de santé est une question de justice sociale et doit devenir un objectif prioritaire transcendant tous les domaines d'action politique dans une approche holistique de la santé.** »

Solidaris et son réseau associatif se battent au quotidien pour une sécurité sociale forte et un accès à la santé pour toutes et tous ou personne ne doit être oublié : les malades graves, chroniques, les invalides, les personnes en situation de handicap, les jeunes, les femmes isolées... Dès lors, la mutualité plaide pour :

1. **Que le système de sécurité sociale soit renforcé et adapté aux différents publics** en prévoyant un financement alternatif stable et suffisant faisant participer d'autres revenus que ceux du travail
2. **Un réinvestissement urgent des moyens dans l'assurance maladie obligatoire** afin de lever tout obstacle financier aux soins de base pour l'ensemble de la population ;
3. **Un renforcement des mécanismes de protection** des populations plus fragiles sur le plan socio-économique et de la santé ;
4. Qu'on **lève les freins à l'accès aux droits** pour lutter contre les inégalités sociales de santé. L'avortement, par exemple, doit être reconnu comme une question de santé publique via la suppression des sanctions pénales prévues à l'égard des femmes et des médecins en cas de non-respect des conditions imposées par la loi.
5. Le **remboursement intégral des soins de base** en première ligne les consultations du médecin généraliste, les soins dentaires de base (soins préventifs, consultations, extractions,...) et les huit premières séances du psychologue de première ligne ;
6. La **généralisation du tiers-payant** à tous les soins pour les BIM et les malades chroniques;
7. Le **renforcement des politiques de prévention** et de promotion de la santé envers différents publics dont les personnes en situation de handicap, fragilisées, précarisées et les plus jeunes ;
8. **Renforcement de l'encadrement infirmier** et paramédical en maison de repos et en maison de repos et de soins ;
9. **Une Europe dotée d'une capacité d'action** qui repose sur la volonté des États membres à agir ensemble et à faire face aux enjeux de santé et qui investissent dans des réponses communes, notamment par la création d'un fonds de solidarité européen.

### **Santé : Un Réseau Solidaris à vos côtés :**

Solidaris et son réseau associatif, agissent au quotidien en faveur d'une meilleure politique de santé et de qualité de vie au travers de leurs projets, activités et services. Retrouvez l'ensemble des actions et recommandations via leurs différents sites :

- [Latitude Jeunes](#) : Organisation de Jeunesse partenaire de Solidaris ;
- [ASPH](#) : Association socialiste de la personne handicapée ;
- [FPS](#) : Femmes prévoyantes socialistes ;
- [Espace Seniors](#) : Association seniors de Solidaris ;
- [FCPF](#) : Fédération des Centres de Planning familial des FPS ;
- [Solidaris](#).